



DOSSIER DE PRESENTATION 2023



SOMMAIRE

MOT DU PRESIDENT	03
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	04
<u>1.1 Offrir à tous un accès digne et durable à une alimentation de qualité</u>	04
1.1.1 <i>Du droit à l'alimentation à la réalité</i>	04
1.1.2 <i>Contexte local</i>	05
<u>1.2 Soli'Niort et le Cabas Solidaire : une innovation dans la lutte contre la précarité Alimentaire</u>	05
2. NOS VALEURS, NOS PILIERS	07
<u>2.1. Un mode de tarification solidaire</u>	07
2.1.1 <i>Principe de fonctionnement</i>	07
2.1.2 <i>Une tarification au service d'un projet social</i>	08
2.1.3 <i>Intérêt de notre démarche</i>	10
<u>2.2. Une offre de produits locale et diversifiée. Une inspiration de la démocratie alimentaire</u>	11
2.2.1 <i>Relocaliser notre approvisionnement et soutenir l'économie agricole durablement</i>	11
2.2.2 <i>Respecter la diversité et favoriser l'information plutôt qu'imposer</i>	11
<u>2.3. L'accueil de tous, un enjeu essentiel au service de l'inclusion et du lien social</u>	12
<u>2.4. Développer une gouvernance participative</u>	13
2.4.1 <i>Pourquoi ?</i>	13
2.4.2 <i>Comment ?</i>	13
3. PERSPECTIVES POUR 2023	15
<u>3.1. Développement et pérennisation de projet</u>	15
<u>3.2. Mieux remplir notre mission d'accompagnement social</u>	15
<u>3.3. Préserver l'engagement bénévole et renforcer le lien avec nos bénéficiaires</u>	16
<u>3.4. Repenser notre programme d'animations</u>	17
<u>3.5. Développement de nos actions sur le territoire Haut Val de Sèvre</u>	18
CONCLUSION	19
ANNEXES	20

MOT DU PRESIDENT

2021 a représenté pour le Cabas Solidaire une première année de fonctionnement pleine et entière.

Néanmoins, celle-ci avait été rythmée par divers soubresauts inhérents à la crise sanitaire qui ne nous ont pas permis de débiter notre activité de la plus sereine des manières (confinement, couvre-feu...). Comme beaucoup de commerces notre fonctionnement s'en est vu impacté et nous avons dû nous adapter. **Nous avons aussi dû faire face à une confrontation de notre projet à sa réalité et revoir nos modes de calcul et modalités d'octroi de réductions au public bénéficiaire.**

Tous ces éléments ont eu pour effet de nous faire débiter l'année 2022 avec un certain bagage de difficultés qui a pu prendre la forme d'une dette conséquente auprès de nos fournisseurs par exemple. **L'écoute et le soutien de nos partenaires ainsi que l'engagement de l'ensemble des acteurs de Soli'Niort (salariés et bénévoles) nous ont permis de rétablir cette situation et de voir l'avenir de manière plus sereine.**

2022 nous a donc permis de vivre notre première année de référence en termes de fonctionnement et d'évaluation de notre modèle économique. Une année qui a été rythmée par de nombreux projets et bon nombre de réflexion sur notre manière d'agir et de penser. Cette volonté représente assurément le facteur essentiel de notre identité et nous permet de disposer désormais de la reconnaissance de notre engagement et de notre sérieux sur le territoire du niortais.

2023, sera une année charnière qui nous amènera à rechercher le point d'équilibre entre notre mission d'accompagnement sociale et notre activité économique. Nous serons également à réfléchir à notre développement sur un nouveau territoire du département. Bien évidemment, nous mènerons cette recherche d'équilibre et ce développement en gardant à cœur de défendre nos valeurs et nos idées, en particulier la solidarité et la place de la participation pour tous.

Voilà les enjeux qui se présentent à nous pour cette année 2023. Nous avons conscience du travail à accomplir et des chantiers qui s'offrent à nous. Je suis néanmoins convaincu que **l'énergie, la réactivité et l'intelligence, qui ont représenté nos atouts pour traverser 2022, sauront nous guider dans l'optique de répondre aux défis de 2023.**

Merci de votre soutien.

Bonne lecture.

Maxence Pascault,

Président de Soli'Niort – Le Cabas Solidaire

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1. Offrir à tous un accès digne et durable à une alimentation de qualité

1.1.1. Du droit à l'alimentation à la réalité

Dès 1948, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme prône le fait que **“toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires”**.

Nous y voyons les prémisses d'une notion du **droit à l'alimentation** qui sera défini comme étant : « le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne ».

Pour autant, nous observons une **augmentation croissante des publics en situation de précarité alimentaire voire d'insécurité alimentaire**. En 2013, la Direction Générale de l'Alimentation a évalué le nombre de personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire à 3,9 millions de personnes. Les chiffres remontés par les opérateurs de l'aide alimentaire avant le confinement étaient de 5,5 millions de personnes soit une **augmentation de 41% en 7 ans**. Ceci ne traduit pas un manque de production ni une défaillance des réseaux de distribution mais bien un manque de moyen croissant des ménages.

Mais au-delà de l'aspect quantitatif de la lutte contre la précarité alimentaire en France, il semble nécessaire de se pencher également sur son aspect qualitatif. En cela, et sans remettre en question les valeurs humaines défendues par les différents organismes et associations humanitaires, **trop souvent encore, les dispositifs d'aide alimentaire fonctionnent en parallèle du réseau de distribution ordinaire**.

Cela a pour effet que de **nombreuses personnes bénéficiaires font état de leur sentiment récurrent de perte de dignité et de stigmatisation**¹. Aussi, il est repéré que l'état de santé alarmant des publics rencontrés, en partie lié à la faible qualité nutritionnelle et au manque de diversité². Enfin, il est souvent question de la réelle possibilité laissée aux personnes bénéficiaires du libre choix et donc, par extension, du respect des goûts et préférences ou des cultures.

Enfin, depuis quelques années, l'observation des évolutions sociétales montrent l'apparition de nouvelles problématiques qui touchent la population. Nous évoquons par-là les personnes définies par les termes génériques “travailleurs pauvres” ou encore “invisibles”. **La frontière entre une situation sociale sécurisée et l'apparition de la précarité semble être de plus en plus mince et le basculement de l'une vers l'autre de plus en plus fréquent**. Il s'agit là de penser des réponses encore trop peu envisagées pour ces publics, notamment dans l'accès à l'alimentation. En effet, il s'agit là du poste de dépense souvent sacrifié en premier dans ce type de situation (saut d'un ou plusieurs repas...).

Afin de prendre en compte l'ensemble de ces problématiques tout en respectant les principes du droit à l'alimentation, l'association Soli'Niort souhaite s'inscrire dans la mise en place de nouveaux modes

¹ “Se nourrir lorsqu'on est pauvre” (ATD Quart Monde, 2014)

² Etude ABENA 2011 - 2012 (INPES 2013)

d'accès à l'aide alimentaire. Pour cela, la mise en place d'un dispositif ouvert à tous, adapté aux revenus de chacun s'avère nécessaire afin de garantir à chacun un accès digne et durable à une alimentation de qualité.

1.1.2. Contexte local

En 2017, les statistiques montraient que le revenu médian disponible pour les ménages niortais était très proche du niveau national à savoir 20970€ pour 21930€ pour la métropole.

Cependant, **4200 ménages niortais, à savoir 15% d'entre eux, vivent sous le seuil de pauvreté soit avec moins de 1041€ par mois de revenus mensuels disponibles**. De plus, une grande disparité apparaît entre les différents quartiers de Niort. Les familles monoparentales et nombreuses ainsi que les jeunes de moins de 30 ans représentent les catégories les plus en risque d'être touchées par la pauvreté.

Si le nombre de foyers bénéficiaires du RSA s'est stabilisé entre 2016 et 2019, **le nombre de personnes à revenu modeste bénéficiant de la prime d'activité est passé de 3700 à 5300 entre 2018 et 2019³**. Ces chiffres ne prennent pas en compte l'effet du CoVid19.

Enfin, **nous constatons une augmentation régulière du nombre de demandes auprès du CCAS**. En 2019, celles-ci concernent 1113 ménages sur Niort contre 917 en 2014 en passant de 1671 en 2014 à 2244 en 2019.

Sur ces 2244 demandes, 67% (1500) concernent l'aide alimentaire alors qu'en 2014, il ne s'agissait que de 57% (950)⁴.

1.2. Soli'Niort et le Cabas Solidaire : une innovation dans la lutte contre la précarité alimentaire

Soli'Niort est une association créée en 2018 à l'initiative du Secours Catholique Caritas France et de l'association l'Escale. Ces deux entités avaient dans l'optique de recentrer leurs actions caritatives et donc de fermer leurs épiceries sociales respectives qu'elles géraient jusqu'alors.

Soucieuses de préserver l'accès à l'aide alimentaire pour les personnes bénéficiaires, elles ont pris l'initiative, en partenariat avec le CCAS de Niort, **de mettre en place une solution innovante en proposant une nouvelle forme d'aide alimentaire, plus respectueuse de la dignité des personnes, de leur anonymat et de leurs choix**.

L'orientation qui a été choisie a donc été l'ouverture d'une épicerie solidaire ouverte à tous où le principe de solidarité entre les clients permet de financer des réductions selon les revenus de chacun. Concrètement, notre fonctionnement s'appuie sur un principe consistant à ce que les bénéfices réalisés sur les achats des clients payant 100% des prix indiqués en magasin financent, en partie, les réductions sur les achats des clients bénéficiant de réductions (-40% ou -60% sur prescription d'un service social ou d'une association

³ Plafond pour bénéficier de la prime d'activité : 1560€/mois pour 1 personne en 2018, 1798€ en 2019.

⁴ Source CCAS Niort.

caritative). L'équilibre économique de ce dispositif est également dépendant, au moins dans un premier temps, de l'obtention de financements divers au-delà des seuls gains réalisés à partir de la solidarité des clients.

Dans une optique de réappropriation de l'alimentation inhérente au principe de démocratie alimentaire, notre projet s'inscrit également dans une offre locale et diversifiée. Soli'Niort souhaite donc mobiliser ses adhérents dans le choix des produits vendus. **Tout adhérent est en mesure de s'exprimer sur certaines caractéristiques qu'il souhaite retrouver dans son produit ou bien d'ouvrir des débats sur l'offre en magasin.**

La création de relations avec des exploitations à taille humaine permet également un meilleur équilibre dans les rapports de force commerciaux et une proximité favorisant le dialogue. **En laissant dépérir l'agriculture paysanne et locale, c'est notre maîtrise de l'alimentation que nous abandonnons et la vitalité des milieux ruraux que nous menaçons.** Dans l'objectif de respecter les cultures alimentaires de chacun, mais également de tenir compte des effets de seuil qui seront provoqués par la mise en place de critères d'éligibilité (une personne pourrait avoir des ressources très légèrement supérieures au seuil et donc ne pas bénéficier de réductions malgré une situation financière précaire), l'épicerie propose un large choix de produits en termes de typologie et de prix.

Nous déclinons donc chaque produit en trois gammes : local, de qualité, petit prix. Pour chaque gamme, l'association Soli'Niort s'efforce de sélectionner des produits en accord avec son éthique écologique et environnementale. **Respecter l'Homme c'est aussi respecter ses choix, ses habitudes.** Pour ce faire, nous assumons l'implantation d'une gamme de produits classiques de consommation courante.

Les impacts de la précarité, notamment alimentaire, vont bien au-delà des problématiques de santé. L'isolement et le sentiment de dévalorisation sont également des conséquences identifiées. Afin de combattre cela, de développer les échanges entre les personnes et de favoriser l'inclusion sociale, nous avons souhaité **élargir notre épicerie solidaire à un véritable lieu de vie et d'accueil.** Pour cela, nous avons engagé une réflexion sur le sens de l'accueil que nous voulons inscrire dans l'identité de notre association et donc de notre épicerie. L'objectif étant de créer une véritable communauté de « consomm'acteurs » reconnus et impliqués dans le fonctionnement de l'épicerie. **Pour vulgariser notre pensée, notre souhait est que chaque client considère cette épicerie comme la sienne et puisse s'y sentir à l'aise.**

Nous avons donc opté pour l'aménagement d'un espace de convivialité. L'année 2021 et ses aléas sanitaires ne nous ont pas permis de le développer comme nous le voulions, ce sera donc un objectif 2022. Nous voulons impliquer nos clients dans cette réflexion car il serait paradoxal pour nous de cadrer le fonctionnement de ce lieu alors que nous souhaitons que ces utilisateurs puissent se l'approprier. **Notre but est de créer une réelle dynamique de participation voire de co-décision avec nos clients.** Il s'agit pour nous de faire se rencontrer des personnes qui ne se côtoient pas habituellement et de proposer des activités qui ne sont pas développées par les partenaires déjà implantés dans le quartier et dans la ville.

Des thématiques d'animations sont déjà présente en magasin : nutrition, santé, culture, bien-être, estime de soi, illettronisme... La programmation de ce lieu s'écrit au fur et à mesure du temps, des possibilités et en lien avec les usagers lors de temps de concertation dont nous cherchons encore les modalités pour toucher le plus grand nombre. Nous voulons un lieu qui permette à chacun des clients de s'ouvrir vers d'autres horizons que ceux rencontrés dans leur quotidien, leur habitude.

Le Cabas Solidaire qui a ouvert ses portes le 22 septembre 2020 est donc une épicerie solidaire portée par Soli'Niort. Elle souhaite prendre en compte et agréger l'ensemble des sujets évoqués ci-dessus, ceci au travers de ses activités. Pour y parvenir, **quatre piliers sont développés. Ils constituent le socle du projet associatif et des activités qui en découlent :**

- **Un mode de tarification solidaire**
- **Une offre alimentaire locale et diversifiée**
- **Un développement du sens de l'accueil au service du lien social**
- **Un modèle de gouvernance participatif**



2. NOS VALEURS, NOS PILIERS

2.1. Un mode de tarification solidaire

2.1.1. Principe de fonctionnement

Pour rendre accessible à tous une alimentation de qualité et en quantités suffisantes, l'association Soli'Niort propose la mise en place d'une tarification qui soit modulable selon les ressources financières du consommateur. Les personnes ne pouvant payer le prix de vente standard se verront donc proposer, sous conditions de ressources, deux tranches de réductions : -40% et -60%.

La solidarité se trouve dans le fait que ces réductions seront, en partie, financées par les bénéfices réalisés sur les achats des clients payant 100% du prix que nous appellerons clients solidaires. Il est important de préciser que les consommateurs non éligibles aux tarifs solidaires ne paieront pas leurs produits plus chers que le prix moyen de marché.

Concrètement, dans une volonté d'inclusion sociale, de non-discrimination et de respect de l'anonymat, chaque client disposera d'une carte à présenter au moment du paiement. Ainsi, lors de son passage en caisse, les clients concernés verront les réductions s'appliquer.

2.1.2. Une tarification au service d'un projet social

Une réflexion sur le projet social s'est constituée au sein de notre association en partenariat avec des travailleurs sociaux prescripteurs. Notre souci est de répondre **au plus près des besoins et attentes des personnes bénéficiant de l'aide alimentaire**. Nous avons ensemble défini des critères d'éligibilité ouvrant les possibilités de réduction dans notre épicerie.

Pour repérer les situations des personnes au plus près des réalités, il nous a semblé judicieux d'opter pour un calcul du reste à vivre. Cet indicateur a l'avantage de prendre en compte l'ensemble des facteurs du quotidien des personnes à savoir les revenus, charges fixes, dépenses ainsi que la composition familiale.

L'ensemble des critères et conditions présentés ci-dessous ont évolué depuis l'ouverture de l'épicerie au mois de septembre 2020, ceux qui sont détaillés ci-dessous sont en place depuis le 1^{er} octobre 2021 et ont été révisés en février 2023. En effet, au moment de l'ouverture du Cabas Solidaire et ne disposant pas d'éléments statistiques concernant le nombre de ménages pouvant potentiellement être prescrits ni de données sur les comportements d'achats de l'ensemble des clients, nous avons préféré afficher, en toute transparence, que ces conditions seraient susceptibles d'être évaluées voire reconsidérées si notre modèle s'en trouvait trop déséquilibré économiquement voire en danger.

Les critères sont désormais définis comme suit :

Réduction de 40%	Réduction de 60%
Reste pour vivre entre 10€ et 5€/jour	Reste pour vivre inférieur à 5€/jour

La durée d'accès à l'épicerie après prescription est de six mois, renouvelable 2 fois. Cette durée d'aide diffère de celles habituellement pratiquées au sein des dispositifs d'aide alimentaire (forte proportion de contrats de 3 ou 6 mois), et se justifie de la manière suivante :

- L'association Soli'Niort fait le constat d'une **précarité qui s'installe**, revêtant un caractère plus structurel que conjoncturel et nécessitant donc une aide dans la durée.
- Elle souhaite offrir une certaine visibilité au ménage sur son budget alimentaire pour l'année, et donc **une plus grande sérénité dans la gestion de ses dépenses**.
- Elle permet une **réduction des demandes administratives pour le renouvellement** des contrats et donc un meilleur respect de la dignité des personnes (effets d'intrusion).

Pour définir les aides que nous proposons, nous nous sommes appuyés sur une étude de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES), intitulée "Les budgets de référence : une méthodologie d'évaluation des besoins pour une participation effective à la vie sociale" (rapport 2014 - 2015) et sur une moyenne de notre chiffre d'affaires. Au fur et à mesure que nous avancerons dans notre projet, nous souhaitons inclure directement les bénéficiaires pour affiner le projet au plus près de leurs besoins réels.

Nous avons dû faire évoluer les aides proposées au ménage en fonction de la nécessité d'équilibre de notre modèle et des comportements d'achats observés dans l'épicerie. Au 1^{er} octobre 2021, **les clients concernés auront des réductions pour une somme maximale par mois de 60€ (valeur réelle des produits) par unité de consommation** définie comme suit :

- 1 adulte = 1 unité de consommation
- 1 enfant de moins de 20 ans = 0,5 unité de consommation

Exemples de remise pour un adulte seul par mois :

Réduction à - 40%	Réduction à - 60%
24€/personne mois	36€/personne/mois
288€ /personne an	432€ /personne/an

Exemples de remise pour une famille de 2 adultes et 2 enfants :

Réduction à - 40%	Réduction à - 60%
72€/famille/mois	108€/famille/mois
864€/famille/an	1296€/famille/an

Une fois le montant de 60€ dépassé, les taux de réductions ne s'appliquent plus mais les achats restent possibles.

A ces réductions, s'ajouteront des aides complémentaires comme l'espace « coup de pouce » avec des réductions ou des « bocaux de viande, poisson ou légumes » provenant d'un établissement scolaire qui

reconditionne ce que les enfants n'ont pas consommés. Ces produits sont accessibles même après dépassement du seuil maximal de réduction.

L'association Soli'Niort ne souhaite pas gérer la constitution des dossiers de demande de réduction ainsi que l'accompagnement social des publics aidés pour deux raisons principales :

- Il existe à Niort un large réseau de structures expertes dans la prise en charge globale des personnes en situation de détresse. Il apparaît plus judicieux d'amorcer des relations partenariales avec ces acteurs plutôt que de développer une politique d'accompagnement qui se limiterait à l'aide alimentaire.
- La préservation de l'anonymat des situations financières de chacun impose que les dossiers de demande de réduction, accompagnés de justificatifs de ressources, ne transitent pas par l'association. Ils seront donc remplis en amont par divers travailleurs sociaux qui détermineront le niveau de réduction accordé au regard de la grille d'éligibilité qui aura été coconstruite.

Le réseau de prescripteurs est composé de 4 structures prescriptrices : le Secours Catholique Caritas France, le CCAS, les AMS du Département et la Mission Locale. Ils pourront orienter vers Soli'Niort toute personne domiciliée au sein de la Communauté d'Agglomération du Niortais (Niort Agglo) et au-delà.

2.1.3. Intérêt de notre démarche

Le « rapport sur les stratégies des acteurs associatifs et propositions pour faire évoluer les modèles socio-économiques des associations » (KPMG, 2017) commandité par l'UDES et Le Mouvement associatif dresse un constat alarmant sur le plan de l'aide sociale : **en l'espace de 6 ans les subventions publiques à destination des associations ont diminué de 17%** et les perspectives ne sont pas plus encourageantes. Il est aujourd'hui urgent de penser de nouveaux modes de fonctionnement qui permettraient aux acteurs de la solidarité de développer une certaine indépendance financière, assurant la continuité de l'aide aux plus démunis et la préservation de nombreux emplois.

Les modèles d'affaires basés sur la tarification solidaire constituent une des pistes privilégiées pour développer l'autofinancement de l'action sociale. En effet, la charité s'efface au profit d'un échange marchand qui supprime la dépendance aux pouvoirs publics et offre au « consomm'acteur » (individu sensibilisé aux impacts de sa consommation) une contrepartie à la fois morale et matérielle.

La majorité des entreprises sociales a habituellement tendance à marquer une séparation entre sa clientèle et les bénéficiaires de la plus-value sociale ou environnementale pour plusieurs raisons : secteurs spécifiques comme celui du commerce équitable, volonté de contrôle de l'information ou des proportions financières allouées à la mission sociale, etc. **Les structures faisant le choix d'accueillir tous types de publics pour la mise en place d'une solidarité immédiate sont encore peu nombreuses**, ce qui constitue un frein supplémentaire à l'engagement d'autres acteurs dans cette voie.

Positionnée depuis sa création dans une démarche d'innovation sociale, et convaincue que les modèles de consommation de demain devront être inclusifs, **l'association Soli'Niort souhaite explorer les mécanismes de la tarification solidaire et en démontrer la pertinence.**

2.2. Une offre de produits locale et diversifiée. Une inspiration de la démocratie alimentaire

L'épicerie Soli'Niort propose des produits d'alimentation, d'hygiène et d'entretien. Dans une optique de réappropriation de l'alimentation par le consommateur et s'inspirant de la démarche mise en place par la marque « C'est qui le patron ?! », Soli'Niort souhaite mobiliser ses adhérents dans le choix des produits vendus. Selon des modalités à définir, **tout adhérent sera en mesure de s'exprimer sur certaines caractéristiques qu'il souhaite retrouver dans son produit ou bien d'ouvrir des débats sur l'offre en magasin.**

2.2.1. Relocaliser notre approvisionnement et soutenir l'économie agricole durablement

Face à la crise agricole actuelle et compte tenu de son secteur d'activité, Soli'Niort a la possibilité de **prévenir l'apparition de nouvelles pauvretés** en soutenant financièrement les producteurs locaux au moyen de ses achats. Le recours à l'offre alimentaire locale sera également le moyen de soutenir **d'autres dynamiques positives**, telles que la sélection des productions respectueuses de l'environnement et de la santé, la dynamisation d'une économie territorialisée, ou encore la limitation de l'empreinte carbone liée au transport des denrées.

La création de relations avec des exploitations à taille humaine permet également un meilleur équilibre dans les rapports de force commerciaux et une proximité favorisant le dialogue. Ces éléments constituent des opportunités pour bâtir des **partenariats intelligents autour de l'approvisionnement alimentaire** : achat de productions déclassées à tarif préférentiel, apport d'affaires, optimisation des stocks du producteur par la mise en place d'opérations spéciales, etc. A ce jour, nous proposons à la vente les produits d'une trentaine de producteurs et artisans locaux que vous trouverez en annexe.

Cette dynamique s'inscrit totalement dans le principe de **système de l'alimentation développé dans le cadre des recherches autour de la démocratie alimentaire**. L'exigence du consommateur sur ce qui fait son alimentation et la relocalisation des approvisionnements dans un secteur donné participent à faire de chaque entité un sujet acteur. Notre but est de soutenir cette démarche et d'agir afin que chaque consommateur puisse être totalement impliqué.

Dans cette dynamique, notre association collabore d'ores et déjà avec différents acteurs du monde agricole autour de projets répondant aux besoins présents et structurant l'agriculture de demain (CNRS, INRA, Terre de Liens...). Des contacts seront également pris pour développer les instances de concertation et de codécision avec les consommateurs.

2.2.2. Respecter la diversité et favoriser l'information plutôt qu'imposer

Dans l'objectif de respecter les cultures alimentaires de chacun, mais également de tenir compte des effets de seuil qui seront provoqués par la mise en place de critères d'éligibilité (une personne pourrait avoir des ressources très légèrement supérieures au seuil et donc ne pas bénéficier de réductions malgré une situation financière précaire), l'épicerie proposera **un large choix de produits en termes de typologie et de prix.**

Nous déclinons donc chaque produit en trois gammes : local, de qualité, petit prix. Pour chaque gamme, l'association Soli'Niort s'efforce de sélectionner des produits en accord avec son éthique écologique et environnementale. Respecter l'Homme c'est aussi respecter ses choix, ses habitudes. Pour ce faire nous assumons l'implantation d'une gamme de produits classiques de consommation courante.

Soli'Niort souhaite également contribuer à la démocratisation de régimes alimentaires reconnus comme bénéfiques pour la santé et l'environnement. Néanmoins, les habitudes alimentaires des personnes sont issues de processus de construction complexes et partiellement irrationnels (Priya Fielding-Singh, 2018). En ce sens,

elles ne peuvent être uniquement modifiées par l'information factuelle. **Proposer exclusivement des aliments de haute qualité n'est pas non plus une option pertinente car cela entraîne un changement brutal, contraint, et donc peu durable.**

Différents leviers ont été identifiés et seront testés au sein de la structure, en collaboration avec des associations partenaires (I&C Catering, l'IREPS, l'ARS, le CNRS...): affichages dans les rayons, mise à disposition de recettes, ateliers autour de l'alimentation (dégustations à l'aveugle pour saisir les variations gustatives des produits, analyse des étiquettes de prix et listes d'ingrédients, etc.).

Il sera néanmoins très important pour nous de respecter les habitudes alimentaires de nos clients et de s'en inspirer avant d'entrer dans une quelconque démarche pédagogique qui pourrait, à terme, s'avérer stérile.

2.3. L'accueil de tous, un enjeu essentiel au service de l'inclusion et du lien social

Notre modèle tient dans son essence dans la volonté de développer un maximum de mixité sociale et d'inclusion. Son objectif de non-stigmatisation nous oblige à penser une certaine philosophie de l'accueil d'un public diversifié qui ne se rend pas au Cabas Solidaire dans les mêmes conditions de réalité de vie.

Pour autant, nous tenons à respecter les valeurs et cultures de chacun et mieux encore, à créer une véritable communauté de "consom'acteurs" reconnus et impliqués dans le fonctionnement de l'épicerie. **Notre posture d'accueil et les outils que nous souhaitons mettre en place dans cette visée doivent tendre à ce que chacun puisse trouver sa place au Cabas Solidaire et s'y sentir à son aise.** Ceci en laissant la liberté à chacun de s'approprier son niveau d'engagement : simple acheteur-adhérent, bénévole, membre actif dans un groupe de travail (cf le point sur la gouvernance partagée à la suite)...

Pour atteindre cet objectif, il nous a semblé important de réfléchir, débattre et enfin définir les valeurs et principes qui devaient guider l'accueil au cabas solidaire. Pour cela, une charte de l'adhérent a été rédigée par un groupe de bénévoles et validée par le conseil d'administration. Elle sera portée à la connaissance de chaque adhérent au moyen de plusieurs supports (affichage magasin, remise lors des achats...). Il s'agit, pour Soli'Niort, d'afficher son identité ainsi que de **créer et faire vivre un socle de valeurs communes** dans lesquelles chacun puisse se reconnaître. Nous vous invitons à consulter cette charte en annexe.

Nous avons pour **objectif que cette épicerie devienne un véritable lieu de rencontre, un lieu de vie que chacun pourra s'approprier comme il l'entendra.** L'un des outils que nous avons également voulu mettre à notre disposition dans cette optique est l'aménagement d'un espace d'accueil et d'animation attenant à l'espace de vente.

Cet espace d'accueil a pour but de **proposer des moments d'animations autour de différents thèmes** qui commencent à émerger comme la cuisine, la nutrition, la santé, le bien-être... Cela s'inscrit totalement dans la dynamique de démocratie alimentaire qui met dans ses objectifs la notion d'information du consommateur sur ce qui concerne son alimentation. Bien évidemment, comme nous l'avons vu au paragraphe précédent, il n'est pas question là non plus de délivrer "les bonnes pratiques" mais plutôt de créer des échanges autour des pratiques alimentaires. Nous disposons aussi pour cela d'une cuisine pédagogique.

Des animations de loisirs sont également développées dans une visée de développement du lien social comme de la couture, de la randonnée ou autres. **Cet espace pourra enfin être le théâtre des temps d'expression, de concertation voire de codécision sur le fonctionnement du Cabas Solidaire.**

La programmation de ce lieu est évolutive et s'écrit au fur et à mesure du temps. Pour ne pas créer de paradoxe avec nos valeurs, nous avons à cœur qu'elle émane directement de nos adhérents afin que ceux-ci puissent s'approprier cet espace.

2.4. Développer une gouvernance participative

2.4.1. Pourquoi ?

Depuis quelques mois, nous voyons se développer au sein de nos sociétés une volonté globale d'appropriation du débat politique. **Trop souvent, les espaces de décision peuvent apparaître éloignés des personnes que cela concerne directement. Ces derniers se sentant ainsi dépossédés d'une partie de leur pouvoir d'agir.**

En lien avec les valeurs que nous avons déclinées plus haut, il nous a semblé indispensable de nous imposer un tel fonctionnement au sein même de la gouvernance de notre association.

Nous avons pour but là aussi de favoriser une appropriation par chacun de la dynamique de notre projet en instaurant **un partage des pouvoirs décisionnels et des responsabilités de gestion**. Ceci s'apparente au principe de démocratie alimentaire mais aussi au développement du pouvoir d'agir de chacun.

Par cela, nous voulons reconnaître et valoriser les compétences des adhérents en laissant la place pour que celles-ci puissent s'affirmer.

Cet enjeu tend aussi à contribuer au développement du vivre ensemble, à la reconnaissance de la citoyenneté de tous et surtout au décroisement social encore trop présent de nos jours.

2.4.2. Comment ?

Jusque-là, au sein de Soli'Niort, **le principe de gouvernance partagée prend la forme de groupes de travail réfléchissant voire décidant sur les thèmes suivants :**

- Communication / manifestation
- Accompagnement social
- Travaux et gestion du magasin
- Gouvernance
- Accueil et ateliers

Chaque adhérent, bénévole souhaitant s'y investir peut le faire sans distinction ni prérogative quelconque. Nous considérons que toutes les compétences et les avis sont les bienvenus dans la réflexion et le fonctionnement de notre association.

Pour autant, avec l'avancée et surtout la concrétisation de notre projet, il nous reste encore à définir certains périmètres décisionnels. En effet, **ce principe de gouvernance appelle à préciser plus encore les prérogatives de l'ensemble des instances et surtout leur coordination.**



3. PERSPECTIVES POUR 2023

3.1. Développement et pérennisation du projet

Il s'agissait déjà de l'un des enjeux principaux des années 2021 et 2022, et il le sera également en 2023. Comme nous l'avons déjà souligné, **le modèle économique du Cabas Solidaire n'a pas encore trouvé son point d'équilibre et nous allons continuer à œuvrer pour le trouver**. Désormais, il est indispensable de **prendre en considération les réalités de différents domaines alliant commerce classique et dispositif d'aide alimentaire**.

Forts de notre expérience, certes encore jeune mais pleine des enseignements et des ajustements de l'année qui vient de s'écouler, **nous avons repéré les leviers et les facteurs sur lesquels nous devons continuer à agir** tout en prenant en compte le contexte sanitaire et social sur lequel nous n'avons, cependant, aucune garantie. Bien évidemment, nous aurons à cœur de mettre au centre de notre réflexion le respect de nos valeurs de solidarité, d'inclusion et mixité sociale.

Pour cela, nous serons vigilant à :

- Poursuivre le lien de confiance avec nos partenaires
- Développer le mécénat et le partenariat privé
- Etoffer l'équipe salariée : embauche de Mickaël Simon, renouvellement de l'agrément service civique et poursuite de l'accueil d'une personne en contrat d'apprentissage
- Développement d'un projet d'épicerie itinérante avec la communauté de Communes du Haut Val de Sèvre
- Faire évoluer la gamme de produits en intégrant plus d'entrées de gammes pour lutter contre l'augmentation des prix.
- Intégrer des nouveaux produits locaux pour continuer à valoriser et soutenir la production locale.
- Développer notre service de livraison de paniers de légumes bio
- Développer la gamme de vrac pour fidéliser nos clients adeptes à ce type d'achat
- Développer la gamme de produits responsables pour attirer une clientèle exigeante et sensible à la consommation durable
- Développer des actions et partenariats en B to B avec des salons, événements, associations sportives, conseil de quartier....

3.2. Mieux remplir notre mission d'accompagnement social

Comme évoqué précédemment, nous avons pris conscience de la double entrée, sociale et commerciale, de notre projet et nous devons désormais trouver le point d'équilibre entre ces deux domaines pour pérenniser notre projet. En effet, les difficultés passées nous ont contraints à **être volontairement prudents en 2022 en matière d'accompagnement social, l'objectif est désormais de faire mieux et plus**.

Ainsi, nous sommes parvenus à **financer 30 000 euros de réductions sur l'année 2022 et accompagner 187 foyers (soit 472 personnes)**. Ce chiffre est une belle réussite mais nous voulons **faire plus et mieux pour une aide au plus juste** en direction de nos clients bénéficiaires. Ainsi, nous allons donc :

- **Rééquilibrer nos quotas de places aux réductions et les taux de RAV** : à ce jour nous disposons de 150 places à -40% de réductions (pour un RAV entre 2 et 10 euros par jour) et 50 places à -60% de réductions (pour un RAV entre 0 et 2 euros par jour). Nous nous rendons bien compte que toutes les places à -40% ne sont pas toutes utilisées alors que nous avons une liste d'attente pour les réductions à -60%.
 - o D'ici fin mars 2023, nous aurons revu ces quotas avec plus de réductions à -60% et nous aurons rééquilibré les taux de RAV.
- **Réactiver des temps d'échange avec nos prescripteurs** : alors que nous avons eu des temps de réunions de façon régulière avec les travailleurs sociaux du territoire avant l'ouverture du Cabas Solidaire et durant la première année d'exploitation, nous n'avons pas réussi à les maintenir en 2022. Cela a pu engendrer une méconnaissance du projet et/ou une perte de réflexe pour orienter les personnes accompagnées.
 - o Dans les premiers mois de l'année, des temps des réunions seront proposées aux quatre organismes qui effectuent des prescriptions au Cabas Solidaire.
 - o Un mailing sera envoyé tous les trimestres aux travailleurs sociaux avec le programme des animations et des témoignages de clients bénéficiaires.
 - o En fonction des retours des travailleurs sociaux, un autre temps de réunions sera organisé en fin d'année
- Réaliser un questionnaire à destination de nos clients bénéficiaires pour mieux connaître les besoins, attentes, conseils,....

3.3. Préserver l'engagement bénévole et renforcer le lien avec nos bénéficiaires

Nous avons toujours eu à cœur de **développer un système de gestion horizontale avec la volonté d'intégrer à sa réflexion l'ensemble des personnes désireuses de s'y engager**. Jusqu'à aujourd'hui, ceci repose sur le bénévolat dans le quotidien de l'épicerie et sur un principe de groupes de travail traitant de différents sujets ayant pour but de répondre à l'ensemble des questions inhérentes à la réalisation et au fonctionnement du projet. Nous l'avons déjà évoqué, **la prise en compte de la parole des personnes directement concernées est encore trop absente dans les différents dispositifs de soutien et d'accompagnement**. Ce fut aussi malheureusement le cas au Cabas Solidaire depuis son ouverture. Nous ne souhaitons surtout pas faire partie des acteurs qui pensent à la place, qui pensent donner la bonne réponse sans que le public pour lequel ce projet est construit ne puisse s'exprimer. **Nous avons par-là, la volonté de donner à chacun une place reconnue, valorisante et citoyenne dans la participation et la prise de décision**. Pour cela, plusieurs actions sont imaginées :

- Mieux intégrer nos bénéficiaires dans la vie de l'association. Comment ? En les incitant à rejoindre l'équipe bénévole, en imaginant des animations mieux adaptées à leurs envies et leurs besoins, ou encore en prenant le temps de les accueillir et les conseiller en magasin.
- Poursuivre nos actions de communication pour faire connaître notre association et accueillir de nouveaux bénévoles.
- Mieux intégrer nos bénéficiaires dans la vie de l'association. Comment ? En les incitant à rejoindre l'équipe bénévole, en imaginant des animations mieux adaptées à leurs envies et à leurs besoins ou en prenant le temps de les accueillir et les conseiller en magasin.
- Mieux communiquer et interagir ensemble en organisant des réunions régulières tous les trimestres.
- Mieux anticiper les événements qui demandent une organisation et du temps.
- Organiser à fréquence régulière des formations pour les bénévoles sur les procédures et les outils de gestion.

3.4. Repenser notre programme d'animations

Depuis janvier 2021, nous proposons des ateliers, événements et animations au sein du Cabas Solidaire. Ces temps de rencontre et d'échange sont principalement organisés par nos bénévoles et avec l'aide d'associations partenaires (Migr'Action, Bazar, Tsiky Solidarité, 0 Waste pays niortais...). Nous nous apercevons aujourd'hui que ces événements connaissent des succès et une fréquentation inégale : les ateliers cuisine réalisés au Cabas Solidaire sont peu fréquentés, les participants aux randonnées sont des clients solidaires uniquement et la socio-esthétique peine à décoller. En revanche, les expositions sont plébiscitées par l'ensemble de nos clients et les événements festifs sont très appréciés et permettent une mixité de nos participants.

Les mois que notre société vient de traverser ont eu un impact sur notre relation aux autres, nos envies de nous impliquer, de participer et de faire avec les autres. C'est pourquoi, nous avons entamé, en janvier 2023, une réflexion sur notre façon de penser et d'organiser nos événements et ateliers. Il a été décidé de tester plusieurs évolutions :

- Réalisation d'ateliers de cuisine ou d'actions de sensibilisation en dehors de l'épicerie, il s'agit d'aller vers et non plus attendre que notre public se déplace (ex : animation culinaire lors de la distribution des paniers solidaires au Clou Bouchet et ateliers alimentation à l'Université).
- Organisation d'actions ludiques au Cabas Solidaire : jeux, dégustation, animations légères autour de l'alimentation qui ne demande pas une implication longue à nos clients mais qui peuvent être un bon support de discussion et de sensibilisation.
- Organisation trimestrielle d'une « Balade à goûter » en partenariat avec nos producteurs (passer du mensuel au trimestriel, nous permettra de mieux accompagner et expliquer la démarche à nos clients bénéficiaires).
- Proposer des sessions de formations « écoute et accompagnement » et « initiation à l'animation » à nos bénévoles afin de créer un lien de qualité avec nos bénéficiaires.

- Proposer des actions d'animations pour « aller » vers nos publics ou « aller » vers ceux que nous ne touchons pas à l'épicerie.

Instaurer des liens de confiance et de mixité nécessite du temps. Avec le temps nous pourrions échanger, créer et apprendre au Cabas solidaire pour vivre des moments authentiques tous ensemble. Nous aimerions que le Cabas Solidaire soit un véritable lieu de vie animé afin de **privilégier les temps d'échanges et de rencontres, et favoriser la mixité sociale sur le territoire niortais.**

3.5. Développement de nos actions sur le territoire Haut Val de Sèvre

En 2022, l'association Soli'Niort a été sollicitée par la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre et en lien avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) pour mener une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un projet de lutte contre la précarité alimentaire sur le territoire.

En effet, depuis plusieurs années, les élus du Haut Val de Sèvre et les équipes du CIAS font le constat que les distributions alimentaires existent et sont nombreuses mais ne sont situées que sur la commune de St Maixent l'Ecole. Les produits alimentaires distribués sont issus de la banque alimentaire ou des collectes/ramasses organisées par les associations. **L'accessibilité et la solidarité sont donc questionnées pour les habitants les plus fragiles et sans moyens de mobilités.** Par ailleurs, les notions de qualité et de durabilité ne sont aujourd'hui pas traitées.

Cette préoccupation, fait partie des **priorités retenues par les élus de la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre dans leur projet de territoire 2022-2027**, des enjeux prioritaires y sont clairement identifiés, soutenus et financés. Ainsi, l'évolution de la lutte contre la précarité alimentaire est inscrite dans le **projet social de territoire du CIAS avec pour objectif de « Relancer la réflexion autour de l'aide alimentaire ».**

Cette dynamique s'accompagne de deux autres initiatives : la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) Niort Agglo – Haut Val de Sèvre et la création d'une épicerie solidaire à Niort, deux initiatives sources d'inspiration pour faire évoluer la précarité alimentaire sur le Haut Val de Sèvre. Ainsi, en 2022, les élus ont validé la **signature d'une convention d'ingénierie avec l'association Soli'Niort pour mener à bien une étude de faisabilité sur la création d'un projet d'épicerie solidaire sur le Haut Val de Sèvre.**

Ainsi, depuis janvier 2023 Soli'Niort travaille au montage de ce projet, à la création d'une émulation citoyenne autour de celui-ci et à l'adhésion de partenaires publics et privés pour défendre une évolution nécessaire de la lutte contre la précarité alimentaire sur ce nouveau territoire. **L'objectif est le lancement du projet durant le premier trimestre 2024.**

Il n'est pas question ici de faire un « copier / coller » de ce qui est en place au Cabas Solidaire sur le Haut Val de Sèvre mais d'apporter un cadre innovant et des valeurs fortes sur le territoire. Il s'agit bel est bien de **coconstruire ce projet avec l'ensemble des partenaires du territoire et des habitants qui ont envie de s'impliquer et de défendre ces valeurs.**

Par ailleurs, l'une des obligations de ce projet est de penser le mouvement sur le territoire, de penser l'itinérance tout en impulsant un modèle économique novateur. Le territoire compte 19 communes et 31 000

habitants, dont une part importante de personnes peu mobiles, isolées, âgées, parfois en situation de précarité. **Celles-ci ne peuvent pas, ou ne veulent pas, bénéficier de l'aide alimentaire** (situation qu'elles peuvent trouver stigmatisante, dispositif qu'elles ne connaissent pas...), il s'agit donc de trouver une solution qui pourrait leur permettre d'avoir accès à une alimentation, plus qualitative et en toute dignité. **L'itinérance est un axe prépondérant du projet.**

CONCLUSION

Voilà maintenant plus de deux ans que le Cabas Solidaire a ouvert ses portes et accueille sa clientèle avec le même engagement pour ses valeurs et ses missions.

2021 avait été la première année de fonctionnement plein et entier.

2022 nous a permis de stabiliser notre modèle.

2023 sera l'année de la continuité, du développement et de l'ouverture vers de nouveaux projets. Nous continuons de croire au bien-fondé de la possibilité d'une alternative innovante dans le domaine de la lutte contre la précarité alimentaire.

Soutenu par nos partenaires et grâce au dynamisme de nos équipes, le Cabas Solidaire est bien plus qu'une épicerie. Nous œuvrons, à travers cet outil, pour le développement du lien social et la diversité de nos actions est une preuve de notre volonté.

Il faut en moyenne 5 ans pour mesurer la pérennité à long terme d'un commerce tel que le Cabas Solidaire. Laissons-nous le temps d'avancer avec nos convictions, notre rigueur et l'envie de toujours répondre aux besoins de l'ensemble de nos clients.

Merci à vous.

ANNEXE 1

CHARTRE DE L'ADHERENT

PERMETTRE A CHACUN UN ACCES DIGNE ET DURABLE A UNE ALIMENTATION DE QUALITE

ARTICLE 1. MES CHOIX ET IDEES SONT RESPECTES AUTANT QUE CEUX DES AUTRES ADHERENTS.

- Respect global de la culture, des orientations, des choix de l'autre
- Respect de la liberté de chacun de se nourrir selon ses choix, ses envies, sa culture
- Engagement à respecter le caractère laïc et apolitique du Cabas Solidaire
- Les principes d'alimentation étant propres à chacun d'entre nous et étant la résultante d'une culture acquise sur le très long terme (familiale, environnementale...) et des conditions de vie, l'adhérent part du principe qu'il n'existe pas de bonne ou de mauvaise manière de s'alimenter
- Il sera préféré de respecter les notions et principes d'alimentation des autres adhérents, clients plutôt que de chercher à imposer les siens dans tout accompagnement, ateliers et/ou animations

ARTICLE 2. CHACUN EST ACCUEILLI ET ACCUEILLE L'AUTRE DE MANIERE POSITIVE (AVEC AMABILITE ET PREVENANCE).

- Engagement d'un accueil inconditionnellement positif et équitable de tout autre adhérent.
- En cas de litige et/ou simple difficulté relationnelle, les autres adhérents et ou salariés de l'association restent disponibles et à l'écoute
- Ces derniers se réservent la possibilité d'intervenir pour une éventuelle médiation le cas échéant
- Engagement d'adopter une attitude ni stigmatisante ni dénigrante mais positive, bienveillante et conviviale envers les autres adhérents, tant dans le comportement que dans les paroles

ARTICLE 3. J'AI LA POSSIBILITE DE DONNER MON AVIS ET DE PARTICIPER A LA VIE DE L'EPICERIE ET DE L'ASSOCIATION

- Favoriser la participation de tous voire la codécision et ainsi développer le pouvoir d'agir individuel et collectif
- Engagement d'adopter une attitude d'ouverture et d'écoute lors de la proposition, de la part de tout adhérent, d'un projet ou d'une proposition ET y apporter une réponse

ARTICLE 4. MA VIE PRIVEE EST RESPECTEE ET JE RESPECTE CELLE DES AUTRES

- Respect de la vie privée des autres adhérents, en particulier des clients bénéficiaires, et respect de la confidentialité des informations reçues. Même si nous souhaitons encourager les rencontres entre les adhérents, il est important de préciser les éléments présentés ci-dessous. Ainsi, nous souhaitons que les échanges se déroulent en toute confiance
- L'adhérent/bénévole s'engage à ne chercher à connaître, échanger et ou transmettre que les informations qui seront jugées nécessaires à un accompagnement optimal des personnes reçues, bénéficiaires ou non
- Pour accompagner son jugement sur cette question, il pourra s'appuyer sur les autres adhérents et salariés de l'association

LISTE DES PRODUCTEURS LOCAUX

Au 31/12/2022

- Panabio / Saint-Léger-de-la-Martinière (79) : légumes biologiques
- Les Jardins de la Noue / Marigny (79) : légumes biologiques
- Le Petit Fachel / Secondigny (79) : pommes de terre
- Nature Solidaire / Magné (79) : ateliers de réinsertion, légumes biologiques
- Aide en Créchois / La Crèche (79) : ateliers de réinsertion, légumes biologiques
- Fruitière de Mizaudrie / Le Beugnon (79) : fruits biologiques
- Tsiky Solidarité / Niort (79) : vanille, épices et échalotes
- Ferme de la Renéamière / Saint-Aubin-du-Plain (79) : viande biologique (porc, veau et vache)
- Volaille Papet / Cours (79) : volailles et œufs
- Filmer / Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85) : poisson
- Alexandre Bordage / Saint-Gelais (79) : miel et dérivés
- Pâtisserie / Brioux-sur-Boutonne (79) : cookies, biscuits et sablés
- Melle et une pâte / Melle (79) : pâtes
- Minoterie de Courçon / Courçon (17) : farines
- Les Fermes de Chassagne / Chassagne (16) : farines et céréales biologiques
- Simmonet / Niort (79) : lentilles, quinoa et moquettes
- La Roche Laitière / Brûlain (79) : fromage, beurre et yaourts
- Fromagerie Georgelet / Villemain (79) : fromage de chèvre
- La Laiterie de Pamplie / Pamplie (79) : lait, beurre et yaourts
- Sopaglace / Mauzé-sur-le-Mignon (79) : glaces et desserts glacés
- Initiative Catering / La Rochelle (17) : conserves de légumes et soupes
- Les condiments de la Doix / Celles-sur-Belle (79) : achards de légumes et condiments
- Les Mijotées de la belle / Celles-sur-Belle (79) : conserves et plats cuisinés biologiques
- Atelier du pain / Niort (79) : pains biologiques
- La Mie Niortaise / Niort (79) : pain et viennoiseries
- Charlotte et Alexandrine / La Crèche (79) : créations en tissu lavables et recyclables
- Domaine de la Gachère / Cerzay (79) : vin
- PC / Fors (79) : bières artisanales
- Louis et Marguerite / La Chapelle Thireuil (79) : bières artisanales biologiques
- Furie Douce / 79 : bières artisanales